

DOSSIER DE PRESSE



VISITE DE CHANTIER DU FUTUR COLLÈGE AVENUE EISENHOWER

Point d'étape du plan mixité sociale dans les collèges

Mercredi 27 janvier 2021



DOSSIER DE PRESSE

Sommaire

INTRODUCTION	3
PRÉSENTATION DU FUTUR COLLÈGE DE SAINT-SIMON	4
POINT D'ÉTAPE DU PLAN MIXITÉ SOCIALE	5
ENCOURAGER LA MIXITÉ SOCIALE DANS TOUS LES COLLÈGES HAUT-GARONNAIS	8

INTRODUCTION

De nombreuses études font le constat que l'origine sociale des élèves conditionne très fortement la réussite scolaire en France. Le Conseil national d'évaluation du système scolaire communiquait en juin 2015 un rapport dans lequel il précisait que notre système scolaire français est l'un des plus inégalitaires parmi les pays de l'OCDE et il dénonçait les effets de la ségrégation sociale et scolaire sur les jeunes : échec et décrochage scolaires, déscolarisation ou enfermement précoce dans des filières ségréguées, montée des violences scolaires, du racisme, des préjugés, des dérives extrémistes, effritement de la solidarité sociale, problèmes de santé publique, épuisement des enseignants. A contrario, les conditions d'un enseignement stimulant semblent davantage réunies dans les établissements à public mixte.

En Haute-Garonne comme au niveau national, certains établissements scolaires concentrent à la fois des élèves d'origine sociale modeste et des taux d'échec scolaire importants.

Face à ce constat alarmant, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a décidé de relever le défi de la mixité sociale afin de faire reculer les déterminismes sociaux.

En janvier 2017, il a adopté un plan ambitieux d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges haut-garonnais, qui représente un budget de 56 M€.

La première étape de ce plan concerne les 5 collèges toulousains classés en réseau d'éducation prioritaire renforcé avec des projets adaptés et concertés pour chacun.

Pour les collèges Raymond Badiou et Bellefontaine, qui scolarisaient plus de 80% d'élèves issus de familles défavorisées et pour lesquels les mesures de sectorisation classiques n'auraient pas été opérantes, le Département a mis en place un processus de fermeture progressive de ces deux établissements. Les élèves de ces secteurs sont scolarisés dans des collèges d'accueil plus favorisés de l'agglomération toulousaine et deux nouveaux collèges seront construits à l'horizon 2022 dans des zones socialement plus mixtes : dans le quartier de Saint-Simon (bd Eisenhower) et dans le quartier de Guilhermy.

Pour les 3 autres collèges, également en réseaux d'éducation prioritaire renforcé, le Département améliore les conditions d'accueil afin de les rendre plus attractifs : réhabilitation complète sur site du collège Rosa Parks ; rénovation totale de l'entrée du collège Stendhal ; mise en place de projets attractifs pour le collège George Sand. En parallèle, le Département met en œuvre depuis 2018 un dispositif d'incitation financière à destination des collèges engagés pour favoriser la mixité sociale au sein de leur établissement.

Une méthode la concertation citoyenne

Le plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges a véritablement été co-construit avec l'ensemble des acteurs concernés. La concertation citoyenne lancée par le Conseil départemental en 2016 a réuni plus de 1000 personnes – habitants, parents d'élèves, syndicats, élus, enseignants, principaux, directeurs d'école, associations – qui ont participé à **plus de 130 réunions**.

Une concertation citoyenne sera de nouveau menée de septembre à décembre 2021 pour discuter des mesures de sectorisations à venir des deux nouveaux collèges.

PRÉSENTATION DU FUTUR COLLÈGE DE SAINT-SIMON

Le chantier du collège situé boulevard Eisenhower (quartier de Saint-Simon) à Toulouse a repris son cours après une suspension de 2 mois, de mars à mai 2020, à cause de l'arrêt forcé des chantiers lors du premier confinement.

Ce collège d'une capacité maximale de 720 élèves, ouvrira ses portes en septembre 2022, en même temps que le collège de Guilhermy.

Il aura vocation à accueillir des élèves issus du quartier Saint-Simon et des élèves habitant dans le quartier de la Reynerie. La sectorisation précise de ce nouveau collège fera l'objet d'une concertation citoyenne qui débutera en septembre prochain et sera finalisée pour la fin de l'année 2021.

Le projet comprend la construction du collège proprement dit et d'un logement de fonction pour l'agent d'accueil, d'un plateau sportif, d'un parking intérieur pour le personnel d'une capacité de 58 places.

La surface de plancher de cet établissement sera de 6 011 m².

Il s'agit d'un établissement BEPOS (Bâtiment à énergie positive) : construction en béton bas carbone, chauffage et le rafraîchissement assurés par pompe à chaleur, installation de panneaux photovoltaïques sur le toit en autoconsommation, récupération des eaux de pluie...

Aujourd'hui, le gros œuvre est terminé, les menuiseries posées, l'étanchéité en toiture réalisée, les charpentes et les bardages montés.

Par ailleurs, des travaux d'aménagement urbain, destinés à la desserte du collège, sont en cours de réalisation sous la maîtrise d'ouvrage de Toulouse Métropole, à la charge du Conseil départemental (pour un montant d'environ 1 100 000 €). Il s'agit de la création d'une voie d'accès reliant l'avenue Eisenhower et le chemin de Lestang, intégrant le parvis, des stationnements bus et véhicules légers, une piste cyclable et une dépose minute.

Cette opération représente un budget de 18,5 M€ pour la construction et 6 M€ pour l'achat du terrain auprès de la société Vinci.



POINT D'ÉTAPE

du dispositif départemental d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges

Depuis la rentrée scolaire 2017, les élèves de CM2 issus du quartier de la Reynerie, qui dépendaient à l'origine du collège Raymond Badiou, sont affectés dans 5 collèges favorisés de la métropole toulousaine : Bellevue, Pierre de Fermat, Les Chalets à Toulouse, Jean Rostand à Balma et Léonard de Vinci à Tournefeuille.

L'année scolaire 2019-2020 représentait en conséquence la dernière année de fonctionnement du collège Raymond Badiou, qui a fermé ses portes à l'été 2020.

Depuis la rentrée scolaire 2019, le plan d'amélioration de la mixité sociale se poursuit avec les élèves du secteur du collège Bellefontaine, suivant le même procédé appliqué au collège Raymond Badiou. Ainsi, les élèves entrant en 6^{ème} sont scolarisés dans 6 collèges de l'agglomération toulousaine : Michelet, Jean-Pierre Vernant et Emile Zola à Toulouse, Pierre Labitrie à Tournefeuille, Montesquieu à Cugnaux et Jules Verne à Plaisance-du-Touch.

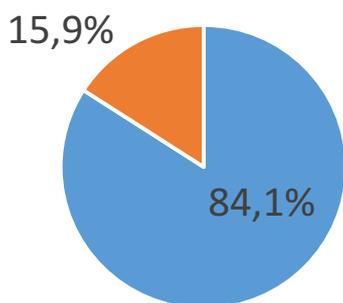
Depuis 2017, ce sont ainsi 866 élèves qui sont concernés par la mise en œuvre de ce dispositif en entrant en 6^{ème} dans un des 11 collèges d'accueil.

LE RESPECT DU SECTEUR D'AFFECTATION

Depuis le lancement de ce programme, les familles concernées ont très majoritairement respecté leur nouveau secteur d'affectation. À la dernière rentrée scolaire de 2019, les taux de respect de la nouvelle carte scolaire sont en effet très élevés en atteignant 84% (secteur Raymond Badiou) et 82% (secteur Bellefontaine). Sachant que le taux de respect moyen de la carte scolaire à Toulouse est de 76%.

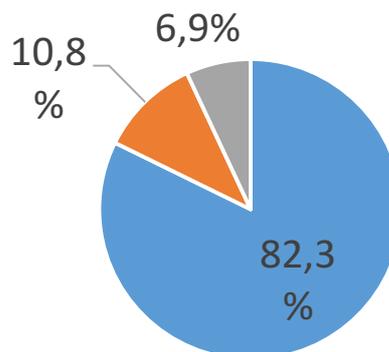
DOSSIER DE PRESSE

Elèves issus du secteur Raymond Badiou



- demandes secteur
- demandes dérogations sortantes hors collège mixité
- Hors public 31

Elèves issus du secteur Bellefontaine



LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT, FACTEUR CLÉ DE RÉUSSITE

Le Conseil départemental a déployé de nombreuses mesures d'accompagnement spécifiques pour les élèves accueillis dans les nouveaux établissements.

Le Département a mis en place 17 navettes, qui permettent un transport direct et gratuit de ces élèves vers leur collège d'accueil et attribue en plus à chaque élève une carte Tisséo pour un aller-retour quotidien.

Un accompagnement dans les bus est assuré par l'association Loisirs Education Citoyenneté (LEC), soutenue par le Conseil départemental. Ainsi une vingtaine d'accompagnateurs sont déployés matin et soir dans chaque car pour veiller au bon déroulement des trajets et faire le lien avec les familles et les associations du quartier.

En effet, la LEC organise des temps de rencontre avec les familles afin de répondre aux inquiétudes éventuelles, d'expliquer le fonctionnement du transport scolaire et le service d'accompagnement et d'assurer si nécessaire une médiation en cas de tensions (en binôme avec la mission civisme et sécurité du service des transports départemental).

Aucun incident majeur n'a été signalé par la LEC.

À l'intérieur des 11 collèges d'accueil, le Département finance des actions de médiation assurées par l'AFEV durant la pause méridienne, par l'animation d'ateliers thématiques et/ou par des interventions en classe en lien avec les enseignants. Ce sont ainsi 2 résidents en service civique qui interviennent dans chaque collège d'accueil 10 à 15h par semaine, 28 semaines par an.

DOSSIER DE PRESSE

L'ensemble de ces mesures d'accompagnement mises en œuvre par le Département représente un budget annuel de 900 000€.

L'Éducation nationale, de son côté, a mis en place dès le début du programme une mesure essentielle pour la réussite du programme : la limitation des effectifs à 25 élèves dans chaque classe de 6^{ème} des 11 collèges d'accueil. De plus, l'académie accompagne les principaux et les enseignants : 6 « maîtres mixité sociale » font le lien entre les écoles primaires du quartier et les collèges d'accueil et des professeurs « référents mixité » sont chargés d'assurer l'accompagnement personnalisé des élèves et l'aide au travail personnel.

DES RÉSULTATS SCOLAIRES ENCOURAGEANTS

Depuis 4 ans, l'évolution des résultats scolaires relevés par les services de l'Éducation nationale démontrent une progression très encourageante des élèves bénéficiaires du dispositif mixité.

En 2016, avant le lancement du plan d'amélioration de la mixité sociale, les moyennes en français et mathématiques au Brevet des collèges de l'établissement Raymond Badiou étaient respectivement de 7,5 et 4,8.

Or, les résultats de l'année 2019-2020 des élèves issus du quartier Reynerie (en 4^{ème}) révèlent que :

- 64 % d'entre eux ont une moyenne supérieure à 8 en français (dont 45,4 % ont plus de 10) ;
- 54,5 % ont une moyenne supérieure à 8 en mathématiques (dont 37,5% ont plus de 10).

L'ENTRÉE AU LYCÉE EN 2021

La première promotion des élèves du quartier Reynerie à est cette année en classe 3^{ème}. La question du lycée d'affectation se pose en conséquence pour la rentrée scolaire 2021.

En accord avec l'Académie de Toulouse et la Région Occitanie Pyrénées/Méditerranée, les élèves du programme mixité sociale entrant en seconde générale auront le choix entre intégrer le lycée de leur secteur d'origine (Rive Gauche) ou le lycée de leur nouveau secteur d'affectation.

UN DISPOSITIF D'INCITATION FINANCIÈRE UNIQUE EN FRANCE pour encourager la mixité sociale dans l'ensemble des collèges haut-garonnais

Les élus départementaux ont voté en janvier 2018 un dispositif d'incitation financière afin d'offrir aux collèges accueillant un taux important d'élèves issus de familles défavorisées, les moyens de réaliser des projets éducatifs et culturels ambitieux susceptibles de corriger les inégalités et le déterminisme social.

À contrario, les collèges qui ne s'engagent pas dans cette démarche de mixité sociale voient une part de cette dotation diminuer.

Concrètement, cette mesure consiste à moduler une partie de la dotation de fonctionnement attribuée par le Conseil départemental aux collèges, en fonction du taux de mixité sociale des établissements. La dotation de fonctionnement comprend deux parties : la part structurelle et la part éducative. Le dispositif ne s'applique pas à la part structurelle qui permet le fonctionnement et l'entretien des bâtiments (chauffage, éclairage, entretien, maintenance, etc.).

Il concerne seulement la part éducative qui permet de financer les projets pédagogiques des établissements et qui représente en moyenne 54 € par élève.

Ce dispositif incitatif, mis en œuvre pour la première fois en France, s'applique depuis janvier 2019 de manière progressive sur trois années. Ainsi, en 2021, en application de ce dispositif, la part éducative varie entre 22 € et 70 €.

Afin d'établir un mode de calcul le plus juste possible, le Conseil départemental s'est basé sur le taux moyen de mixité sociale dans les collèges haut-garonnais et prend également en compte la configuration sociologique du secteur d'implantation des collèges. L'objectif étant, qu'à terme, l'équilibre social, dans l'ensemble des 117 collèges publics et privés du département soit en cohérence avec celui constaté sur le territoire de recrutement du collège de secteur.

Bilan de la dotation de 2020

Dans les collèges publics (96) :

- 60 établissements bénéficient d'un bonus,
- 35 établissements dont le forfait élève est maintenu à 54 €,
- 1 établissement se voit appliquer un malus.

Dans les collèges privés (21) :

- 1 établissement a bénéficié d'un bonus,
- 6 établissements dont le forfait élève est maintenu à 54 €,
- 14 établissements se voit appliquer un malus.

DOSSIER DE PRESSE

SERVICE DE PRESSE

Cécile van de Kreeke

Responsable des relations presse

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

05 34 33 33 72 – 06 24 66 05 30

ATTACHÉES DE PRESSE :

Ariane Mélazzini-Déjean

ariane.melazzini@cd31.fr

05 34 33 30 32

07 85 72 94 74

Coralie Bombail

coralie.bombail@cd31.fr

05 34 33 30 42

06 74 93 45 44

Fabienne Pascaud

fabienne.pascaud@cd31.fr

05 34 33 30 65

06 47 74 60 58



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE

1, boulevard de la Marquette

31090 Toulouse cedex 9

Tél. 05 34 33 32 31

HAUTE-GARONNE.FR